

Audrey Kandała

Expérience professionnelle

Me Audrey Kandała est avocate au Barreau de Paris.

Titulaire d'un Master 2 en Droit du Patrimoine Culturel de l'Université Paris-Sud et d'un LL.M en Droit des affaires des Pays Arabes de l'Institut de Droit Comparé de l'Université Paris II Panthéon Assas, elle intervient, tant en conseil qu'en contentieux, dans divers domaines du droit international, dont la propriété intellectuelle, le droit à l'image et l'arbitrage, ainsi qu'en matière civile et pénale.

Me Audrey Kandała est franco-libanaise. Elle travaille en français et en anglais.

Barreaux

✓ Paris

Langues

✓ Français

✓ Anglais